



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

Ré
Mo
b



15100329

MONITEUR BELGE

le 01 JUL. 2015

06-07-2015

BELGISCH STAATSBAD

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0810248621

Dénomination

(en entier) : **CLEANMANIA**

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

Siège : Rue du Postil 26A à 5070 Fosses-La-Ville

Objet de l'acte : Extrait de l'AGE du 30 avril 2014 - Démission-Nomination d'un administrateur

1. DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale prend acte de la démission des fonctions d'administrateur présentée par Madame SEVRIN Eve, Place de Belle-Vue 5 Bte 2 à 6250 Aiseau-Prez. Cette démission prend cours à dater de ce jour.

Elle lui donne décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Cette décision est prise à l'unanimité.

2. NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

L'assemblée décide de nommer en tant que nouvel administrateur :

Madame CASSART Stacy, Rue du Benoît 6/A à 5070 Fosses-La-Ville

Son mandat prendra cours immédiatement, pour une durée indéterminée. Conformément aux statuts, la société est représentée, y compris dans les actes et en justice :

- soit par deux administrateurs agissant conjointement ou par un administrateur délégué ;
- soit, mais dans les limites de la gestion journalière, par le ou les délégués à cette gestion qui ne seraient pas administrateurs, agissant ensemble ou séparément.

Le mandat de l'administrateur venant d'être nommé est gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Matthieu Viaene
Administrateur - délégué

Annexe : copie du PV d'AGE du 30/04/2015

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2015 - Annexes du Moniteur belge